L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 2 JUILLET 1856.

Imprimé et publié par
J. L. WEISSE & Co.,
PROPRIETAIRES:
[illegible] WEISSE, N. DUFOUR,
[illegible] KRUGER, S. HARBY.
[illegible] No. 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN 2 JUILLET.

[illegible] A LA SEMAINE.

[illegible]

SECOURS AUX INONDÉS.

Une souscription est ouverte au bureau de l'Abeille pour venir au secours des victimes de l'inondation en France.

M. Fillmore à New-York.

[illegible]

Dépêches Télégraphiques, TRANSMISES A L'ABEILLE.

Nouvelles d'Europe de quatre jours plus récentes.

ARRIVÉE DU NORTH-AMERICA A QUÉBEC

New-York, 30 juin.—Le steamer *North American* est arrivé ce soir à Québec, avec des avis de Liverpool qu'au 18.

Nouvelles Politiques.

Les nouvelles ne sont pas sans importance, puisqu'elles annoncent un prompt règlement de nos difficultés avec l'Angleterre. On convient maintenant que M. Dallas ne sera pas renvoyé et que le différend anglo-américain sera, selon toute probabilité, résolu à l'amiable. Lord Clarendon, en réponse à une motion de Lord Derby à la Chambre des Lords, a déclaré que le gouvernement n'avait pas l'intention d'engager la reine à suspendre les relations diplomatiques avec les Etats-Unis. Cette déclaration a été accueillie par d'unanimes applaudissements.

Lord Derby a exprimé sa satisfaction, mais il a ajouté qu'il considérait la conduite tenue par le gouvernement comme un aveu d'erreur et d'humiliation.

Lord Clarendon a adjuré la Chambre, dans l'intérêt public, de ne point donner suite à la question, et ce débat n'a pas été plus loin.

Les fonds publics ont immédiatement éprouvé une hausse et les consolidés valaient au comptant de 94 1/2 à 94 5/8.

Nouvelles Commerciales.

Liverpool, 18 juin.—Le marché aux cotons était actif et il y a eu une hausse de 1/8d. La vente a été de 12,000 balles. Mardi la hausse a cessé et [illegible] aux cotes de l'Asie.

Les céréales sont plus fermes et ont même éprouvé une légère hausse. Celle de maïs est de 1 sh. Farine Western canal, 35 sh.; Philadelphia, 36 sh. Blé rouge, 11 sh. 3d.

Affaires du Kansas.

Chicago, 30 juin.—Une troupe de champions de [illegible] a pénétré dans une église méthodiste à Rochester, Missouri, pendant la conférence annuelle, et s'emparant du président de l'assemblée, l'a couvert de goudron et de plumes. Personne n'est intervenu pour empêcher la perpétration de l'outrage. L'ordre avait été donné à la conférence de se dissoudre, mais elle n'y a pas pris garde.

Washington, 30 juin.—Le comité du Sénat sur les affaires des territoires, a présenté un nouveau bill pour nommer cinq commissaires pour faire le recensement du Kansas, et pour procéder à une élection légale de délégués de cet Etat. M. Douglas demandera, mercredi qu'il soit voté ce bill.

La Chambre a adopté un amendement à la constitution du Kansas (de Topeka).

Le bill pour rétablir le compromis du Missouri a été rejeté par un vote de 107 contre 106.

Nouvelles du Kansas.

Chicago, 1er juillet.—Une compagnie de 44 hommes de Worcester (Massachusetts) en route pour le Kansas, a été désarmée à Waverly (Missouri), par 200 citoyens du sud, qui leur a signifié qu'ils [illegible] comme prisonniers.

On rapporte qu'une autre compagnie partie d'Ottawa (Illinois) a été traitée de la même façon.

Les habitants des villes sur les bords du Missouri sont [illegible] ne plus laisser passer d'émigrants venant des Etats du Nord et se rendant au Kansas.

SECOURS AUX INONDÉS.

Nous rappelons aux personnes charitables qu'une liste de souscription pour venir au secours des victimes de l'inondation en France est ouverte dans nos bureaux, et que la légère obole du pauvre sera reçue par nous avec autant d'empressement que l'offrande du riche. Nos malheureux frères de France ont droit à toutes nos sympathies; qu'elles ne leur fassent pas défaut en cette douloureuse circonstance. Il y a à la Nouvelle-Orléans dix mille Français qui, sans s'imposer la plus légère privation, peuvent disposer de 25 à 50 cents chacun. Que tous fassent ce léger sacrifice, et les secours que nous transmettrons aux victimes de l'inondation suffiront à nourrir pendant au moins un mois plus de cinq cents familles.

BANQUE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.—La direction de cette banque vient de déclarer un dividende de cinq pour cent.

COMMERCE MARITIME.—Les journaux de New York publient la dépêche suivante datée de Washington, 24 juin:

Le Sénat a reçu un message du président en réponse à la demande de communication des instructions données à M. Buchanan, au sujet de l'invitation adressée au gouvernement britannique de conclure avec les Etats-Unis un traité analogue à celui que la Russie a signé et qui consacre les principes favorables au commerce des neutres: 1o. Les navires libres font les marchandises libres, les munitions de guerre exceptées; 2o. Les marchandises d'amis, l'exception ci-dessus étant maintenue, ne peuvent être saisies à bord des navires ennemis.

M. Marcy comptait sur l'adhésion du gouvernement français à qui l'invitation avait été aussi adressée, mais prévoyait que la Grande-Bretagne opposerait des objections au principe que le pavillon neutre protège la marchandise qu'il couvre, excepté les munitions de guerre, principe sans lequel le traité lui-même serait depuis longtemps reconnu de droit international.

Cependant la Grande-Bretagne a implicitement reconnu ce principe pendant la guerre qui vient de se terminer, s'engageant, en quelque sorte, par cette conduite à l'observer à l'avenir.

En présentant cette affaire à la considération du lord Clarendon, le 30 août 1855, M. Buchanan disait: "La proposition que j'ai l'honneur de vous soumettre n'implique pas l'appréhension de voir la Grande Bretagne se mettre en opposition à un antécédent posé par elle. Elle est inspirée par le seul désir de donner au principe la sanction solennelle des deux gouvernements, afin que leur influence combinée porte les autres nations à y adhérer."

Le message présidentiel n'est accompagné d'aucune réponse des gouvernements français et anglais.

LOUISIANE.

Nous lisons dans le *Vigilant* de Donaldson du 26 juin:

TEMPERATURE. La sécheresse continue à désoler la plus grande partie de notre paroisse. Les orages suivent presque tous la même direction, et il est un grand nombre de champs qui n'ont pas reçu une goutte d'eau depuis plusieurs semaines.

NAVIGATION.—Mardi dernier le steamboat *Bâton* [illegible] est encore entré dans le bayou la Fourche malgré la baisse considérable des eaux; mais il est probable qu'il n'aura pu effectuer son voyage sans de grandes difficultés. La navigation des grands bateaux va donc être de nouveau interrompue sur cet important cours d'eau, c'est toujours une calamité pour les habitans qui peuplent ses bords. Bien heureux encore s'ils pouvaient conserver pendant longtemps la navigation des petits bateaux, car il pourrait bien se faire que l'eau devienne tellement basse que ceux-ci eux-mêmes ne puissent plus voyager. Alors on sentirait de nouveau de quelle utilité serait un rail-road le long du bayou.

RECOLTE.—L'*Etoile du Sud*, publié à la Nouvelle Ibérie, paroisse St Martin, fait un triste tableau des récoltes. Les champs de maïs sont, paraît-il, ravagés. On voit, disent nos confrères, des centaines d'arpents coupés et dévorés. Des habitants ont planté à trois reprises différentes. Les cannes souffrent également: les vers ne les ménagent pas plus que le maïs.

CHRONIQUE LOCALE.

Conseil de ville.

Aldermen—Réunion à l'heure accoutumée. M. Sommers occupe le fauteuil, neuf membres répondent à l'appel.

Lettre du président de la Banque des Citoyens annonçant que la Banque accepte la nomination d'agence fiscale.

Le Maire annonce qu'il a nommé MM. Place, Montgomery et Bailey directeurs de la Compagnie de [illegible]—La nomination est ratifiée et envoyée aux Assistants.

Le tableau mensuel de la Banque des Citoyens est soumis au comité de finances. Il reste déposé, pour la taxe consolidée, $133,209 14 et il a été payé $66,350; il reste $480,116 27.—Pour la taxe de chemin de fer, déposé, $48 652 39, il reste $155 056 25.

L'ordonnance qui a trait aux impressions de la ville est soumise au comité de finances.

Ordonnance des Assistants, pour affermer, pendant cinq ans, la maison de travail. Les paiements devront être effectués à la fin de chaque mois—Adoptée.

Le comité repousse la demande de M. Lanfranchi et autres et celle de M. P. Cassenave. La lettre de M. Cassenave est soumise de nouveau au comité.—La réclamation de M. F. Hutzelberger est repoussée par le même comité. Le Conseil approuve les deux décisions.

Ordonnance de M. Place fixant le taux des licences, certificats, copies, documents officiels, etc.—Adoptée.

Résolution des Assistants-Aldermen allouant $500 pour célébrer le 4 juillet—Adoptée.

Le Conseil s'ajourne.

Assistants.—Réunion à 7 heures.

Le trésorier annonce qu'il y a en caisse $44,490.

Lettre du commissaire des rues annonçant que les dépenses du département, pour les six derniers mois, s'élèvent à $91,342. Cet officier dit que Patrick Jones n'a pas rempli les conditions du marché (nettoyer les rues du 1ere ward) qui lui avait été adjugé.—Soumis au comité.

Les Aldermen annoncent qu'ils ont repoussé la résolution qui allouait $287 à MM. Hawthorne et Elder, pour service rendus comme recorders assistans en 1852.

M. De La Barre lit un document qui a trait à l'ex trésorier Garland—Soumis au comité.

Résolution de M. Holland allouant $500 pour célébrer le 4 juillet—Adoptée. MM. Holland, Bénit et Hughes sont nommés membres du comité chargé des préparatifs.

Le Conseil annulle le marché de Patrick Jones.

Résolution de M. Bénit priant le voyer de dresser un plan des propriétés appartenant à la ville et qui ne rapportent rien. (La résolution a trait à la vente des propriétés)—Soumise au comité.

L'ordonnance présentée par l'alderman Place est soumise au comité de finances.

M. Holland demande que la réclamation des héritiers de F. Remy soit soumise au comité de finances, dans un but de compromis. Adopté.

Résolution ordonnant au Contrôleur d'adjuger de nouveau plusieurs marchés rejetés par le Conseil, et parmi lesquels se trouve un pour réparer tous les ponts de la ville. Adoptée.

Résolution déclarant que le shérif recevra 20c. et le porte clé 25c pour chaque prisonnier. Adoptée.

Le comité des rues et débarcadères annonce que Patrick Vestou est responsable de l'explosion de la machine de la 4me section de dessèchement. Il devra payer les réparations sur le champ. Adoptée.

Résolution du comité des rues et débarcadères imposant une amende de $5 à $25 à tout conducteur qui ira plus vite qu'au pas sur un des ponts du Canal. Adoptée.

Le Conseil s'ajourne.

Première Cour de District.—L'affaire "l'Etat contre James Patton", accusé d'avoir tué M. Walter Turnbull en décembre 1853, dans un omnibus, rue Tchoupitoulas, n'a été décidée que mardi à deux heures du matin. Le jury a déclaré le prévenu coupable de meurtre, mais a écarté la peine de mort. C'est la seconde fois que M. Patton était jugé, la Cour suprême ayant ordonné, après le premier verdict, une nouvelle audition de cause. Ses avocats basaient la défense sur ce que l'accusé était atteint d'aberration mentale.

—L'avocat de district a demandé la mise en liberté de William Tennant (affaire de vol), faute de preuves.

—Le jury a acquitté William Bank et H. Leon, accusés de vol.

—Le tribunal a envoyé à un autre jour les affaires suivantes: Frank Wilson, accusé de faux; Thomas [illegible] et Charles Myers, accusés de vol avec effraction.

Greffiers.—Nous apprenons avec plaisir que le col Henry Forno a été nommé greffier du recorder du Premier District et M. A. Bache greffier du recorder de Fabre.

Mis en prison.—Martin Vaughan, est en prison pour avoir fait heurter, avec intention, l'omnibus qu'il conduisait, contre la voiture de l'alderman E. S. Harrison et avoir assailli le cocher.

Devant la 1ère Cour.—Les accusés dont les noms suivent ont été envoyés, hier, devant la Première Cour de District:

J. B. Lidboste, sous prévention d'avoir frappé sa femme qui déclare avoir déjà été forcée d'abandonner le domicile conjugal pour cause de mauvais traitements. Cautionnement pour répondre de la comparution.

Le docteur Elliott, pour avoir frappé Kellian Hibbert qui ne lui avait offert aucune provocation—Cautionnement.

Wm Burke, sous prévention d'avoir tué George Brown, à bord du bateau à vapeur Princess.

Enquête.—Le coroner a pratiqué, hier, dans le jardin du col. Brady, derrière le gasworks, la levée du corps d'un Allemand qui avait été renvoyé, samedi, pour s'être enivré et avait continué à boire jusqu'à lundi. Le verdict attribue la mort à l'abus des liqueurs alcooliques.

Rencontre.—M. W. G. Kendall, ex-maître de poste de cette ville, et M. T. S. McCay, qui, dit-on, a envoyé à Washington sa démission d'avocat de district des Etats-Unis, se rencontrèrent, hier, à 9 heures du matin, sur le "terrain neutre" rue du Canal. M. Kendall saisit M. McCay au collet en s'écriant: ((Puisque vous avez donné votre démission, nous sommes sur le même pied et je vais vous châtier)); il accompagna ces paroles de plusieurs coups de canne qui terrassèrent M. McCay; celui-ci ne put se servir d'un pistolet qu'il avait tiré pour se défendre. L'ex-maître de poste ne cessa de se servir de sa canne, malgré les prières de M. McCay, que quand plusieurs personnes vinrent les séparer. Conduit devant le recorder du Premier District, l'assaillant ne fut condamné qu'à une amende de dix piastres pour bris de paix, M. McCay n'ayant pas voulu faire d'affidavit.

M. McCay représentait le gouvernement dans le procès que celui-ci a intenté dernièrement à M. Kendall.

[illegible]

FEUILLETON.

LES FILS DE FAMILLE

ROMAN

PAR M. EUGENE SUE.

XXXVIII.

San-Privato et Charles Delmare, précédant de quelques pas le char où restaient assis monsieur Dumirail et sa sœur, avaient ensemble l'entretien suivant:

—Mon cher monsieur Delmare,—dit le jeune diplomate avec une sardonique affectation de cordialité,—je vais en peu de mots, car je connais votre extrême et pénétrante intelligence, je vais, en peu de mots, vous donner mes instructions, certain de votre zèle et de votre exactitude à les remplir en mon absence.

—Quelles instructions?

Celles que vous aurez à exécuter après mon départ.

—Puisqu'enfin nous voici seuls,—reprit Charles Delmare luttant de sang-froid avec San-Privato,—je saisis cette occasion pour vous dire que vous êtes un infame!

—Vous trouvez?

—Oui, je trouve cela.... et, à cela, j'ajouterai ceci.... méditez ces paroles: Vous possédez mon secret..... l'empire qu'il vous a jusqu'ici donné sur moi vous prouve.... que je ne vis au monde que pour ma fille et par ma fille.

—Je sais cela.... aussi je compte user, cher monsieur Delmare, et même cruellement abuser de votre tendre paternité.... Elle est l'axe autour duquel gravitent tous mes desseins.

—Vos calculs pourraient être trompés.

—Comment donc, de grace?

—Voici. Ne vivant que pour ma fille, il suit de là que si je la perdais... or, pour moi, la perdre, c'est être séparé d'elle... il suit de là, dis-je, que, si je la perdais, ma vie n'ayant plus de but, me deviendrait insupportable... mais je ne la quitterais pas sans me donner la satisfaction grande... de vous tuer comme un chien... Après quoi...

—Vous vous brûleriez galamment la cervelle?

—Probablement.

—Monsieur Charles Delmare, vous êtes homme d'esprit, de cœur et de résolution... je vous rends cet hommage... Vrai! si j'avais eu le choix d'un ennemi mortel digne de moi, c'est vous qu'entre mille j'aurais désigné. Cela convenu, et sans m'arrêter à votre menace de me tuer comme un chien, l'actualité primant les futurs contingents, je m'empresse de vous déclarer que, quant à présent du moins, il dépend de vous de n'être point séparé de Jeane, si vous exécutez fidèlement mes instructions. Or, pour vous, rien de plus facile. Les voici. Mon oncle et ma tante ont en vous une confiance absolue; cette confiance, Jeane et Maurice la partagent. Or, il faut, vous entendez bien, il faut que cela soit, car je le veux, il faut premièrement que le mariage de Maurice et de Jeane soit indéfiniment ajourné.

—Et puis?

—Il faut secondement que, avant un mois, pour tout délai, Maurice, accompagné de son père ou de sa mère, vienne à Paris, ne fût-ce que pour y résider huit jours. J'ajouterai que, selon toute probabilité, les circonstances faciliteront tellement votre tache que, si vous ne l'accomplissez point, il y aurait évidemment de votre part plus que du mauvais vouloir.

—Est-ce tout?

—Oui, cher monsieur Delmare: c'est, quant à présent, tout ce que j'exige de vous.

—C'est modeste!

—N'est-ce pas?

—C'est modeste... mais c'est très bête.

—Ah bah! cher monsieur Delmare!

—Oui, il est parfaitement stupide de s'exposer, non-seulement à ne pas obtenir ce que l'on exige, mais à voir arriver justement le contraire de ce que l'on ordonne.

—Le mot de la charade, s'il vous plait, cher monsieur Delmare? Vous m'intriguez beaucoup.

—Maurice aura épousé Jeane avant la fin du mois, et ni lui ni elle ne quitteront leur chère retraite du Jura.

—Peste! c'est de cette façon là que vous entendez exécuter mes instructions? Fi! l'ingrat! Moi qui vous avais nommé *in petto* mon chargé d'affaires... au Maurillon! Ainsi vous refusez de m'obéir?

Le père de Jeane haussa dédaigneusement les épaules.

—Vous êtes, mon cher, véritablement stoïque et même héroïque en ce moment,—reprit San-Privato,—mais je serai généreux, je vous donnerai le loisir de cuver le bel héroïsme qui, en ce moment, trouble votre judiciaire. Je vous déclare donc que si Maurice épouse Jeane et ne vient pas à Paris avant la fin du mois pour tout délai, mon oncle Dumirail et ma cousine Jeane recevront de moi une lettre très détaillée, très circonstanciée, dans laquelle je leur révélerai et leur prouverai que vous êtes le meurtrier de monsieur Ernest Dumirail.

—Je m'attendais à cette menace.

—Il ne vous fallait point, pour la prévoir, être un grand sorcier, cher monsieur Delmare, non plus que pour prévoir les conséquences de cette révélation. Reconnaissant en vous le meurtrier d'un frère qu'il adorait et de qui la mémoire lui est restée si chère, mon oncle vous haïra autant qu'il vous affectionnait; à son aversion se joindra le plus outrageant mépris, car il vous reprochera très justement l'abominable hypocrisie de votre conduite. Infamie! s'introduire dans une famille où l'on a porté le déshonneur et la mort! Vos relations avec les Dumirail seront donc à jamais rompues, et à jamais aussi vous serez séparé de votre fille; car, veuillez remarquer ceci, Jeane vous croyant le meurtrier de son père, partagera l'horreur que vous inspirerez à monsieur Dumirail; il vous restera, je le sais, le moyen de détromper Jeane; mais, en ce cas, il faudra que vous l'instruisiez du déshonneur de sa mère, votre complice. Or, vous reculerez devant une pareille révélation. Vous le voyez, de toute façon, votre fille serait perdue pour vous. A ceci, vous m'objecterez que, le cas échéant, vous me tuerez comme un chien? C'est là pour moi une question de détail dont je n'ai, quant à présent, nul souci.

—Le moment viendra, je l'espère, où cette simple question de détail vous semblera capitale.

—Le mot est joli, cher monsieur Delmare... extrêmement joli.

—Le mot est vrai, voilà tout. Mais, pour en finir avec vos menaces, vous achèverez sans doute votre œuvre en révélant aussi à monsieur Dumirail que je suis le père de Jeane?

—Ah! monsieur Delmare, pour qui me prenez-vous?

—Comment!.... des scrupules?

—Moi! des scrupules?.... De mieux en mieux.... Décidément, vous avez, mon cher, une triste opinion de votre serviteur.

—D'où vient que vous ne révéleriez pas que Jeane....

—Est votre fille, et conséquemment étrangère à la famille Dumirail? Mais, cher monsieur Delmare, cette révélation serait actuellement de ma part une faute énorme.

—Pourquoi?

—Vous jouez l'innocence à ravir!.... Vous savez à merveille que si M. Dumirail apprenait que Jeane n'est pour lui qu'une étrangère.... et que le père de cette fille adultérine est le meurtrier de son frère à lui...... Dumirail.... mon brave oncle serait capable, dans le premier mouvement de sa douleur et de sa colère, de chasser de chez lui cette pauvre Jeane.... Vos bras lui seraient ouverts, et j'aurais ainsi perdu sur vous tout empire.... puisque je ne vous tiens que par la crainte d'être séparé de votre fille.... Mon petit raisonnement vous frappe, cher monsieur Delmare?

—Oui, vous êtes un homme d'autant plus dangereux que vous êtes malheureusement doué d'une remarquable intelligence.... Vos charmantes scélératesses vous rendent, par les effrayantes conséquences qu'elles peuvent entraîner, aussi criminel, peut-être, que le misérable qui vole et qui tue pour cacher son vol. A ceux-là, le bagne ou l'échafaud, à vous la considération publique, jusqu'à ce que cependant un pauvre vieux homme, aussi las de la vie que de l'insolente impunité de vos forfaits à l'eau de rose.... vous tue.

—Ah!....encore!

—Je me répète....n'est-ce pas!....

—Un peu, mon cher!

—C'est le défaut de l'âge; mais voyons, raisonnons; par cela même que dans l'ordre moral de la scélératesse vous primez beaucoup, je reconnais sans conteste, ces coquins vulgaires qui crochètent les coffres-forts ou qui, au besoin assassinent, vous ne faites pas, que diable! le mal uniquement pour le mal ....pour l'*honneur*....comme on dit?.......

—Eh bien! cher monsieur Delmare, je suis en cela, je vous l'assure, souvent bien plus désintéressé qu'il n'y paraît..

—Non! vous vous vantez, vous n'êtes pas homme à perdre comme cela votre précieux et subtil venin, ni plus ni moins qu'une vipère étourdie et folette!!.....vous agissez toujours pertinemment; les larmes que vous faites verser doivent être une rosée féconde pour vos projets?

—Eh! eh! ce cher Delmare possède la phrase imagée, poétique!

—Vous êtes trop bon....Mais, tenez, aujourd'hui, par exemple, vous avez empoisonné, déchiré, torturé l'âme innocente de deux enfans candides, aimans, généreux, inoffensifs.... Dans quel but avez-vous fait cela?

—Qui sait? peut-être une expérience *in anima vili*.

—Allons....L'amour de la science du cœur humain ne vous possède pas à ce point; vous êtes pratique et non spéculatif.... Aussi, dans quel but encore avez-vous feint d'être amoureux de Jeane? Enfin, dans quel but voulez-vous l'ajournement du mariage de Maurice, et désirez-vous sa présence à Paris?

—Vous ne devinez pas?

—Non.

—Vous jouez au fin avec moi, cher monsieur Delmare; en tous cas, de deux choses l'une: ou vous devinez mes projets; alors, à quoi bon vous les dire? ou bien vous ne les devinez pas, et je serais un niais de vous en instruire.

—Quoi qu'il en soit, vous ne pouvez songer à épouser Jeane; elle est pauvre, et la logique veut que vous épousiez quelque laide héritière? Quant à songer à faire de Jeane votre maîtresse, vous sentez bien que cela vous serait aussi impossible que de l'épouser .... parce que....

—Parce que?

—Vraiment, je n'ose....

—Ce cher Delmare est d'une timidité....

—Non, mais enfin chacun a, voyez-vous, son petit amour-propre; l'on n'aime point à s'entendre reprocher sans cesse.....

—Quoi donc?

—Dame!....que l'on rabâche.

—Ah! très bien.

—Vous comprenez?

—On ne peut mieux.

—C'est plaisir que de causer avec les gens qui entendent à demi-mot.

—Ainsi, mon cher,—je me dispense, jusqu'à nouvel ordre, de vous révéler mes projets,—mais, pour ne pas sortir en ce moment de vos hypothèses, dans le cas où j'aurais la fantaisie d'épouser Jeane ou bien....

—Je me chargerais de vous guérir radicalement de cette fantaisie-là.

—Toujours par ce même petit moyen que vous dites, cher monsieur Delmare?

—Toujours....

—C'est vulgaire.

—Oui, mais c'est d'un effet très sûr.

—A merveille....nous nous entendons!... et, afin de nous résumer, cher monsieur Delmare, il est convenu, entendu, arrêté, que vous userez de votre influence sur la famille Dumirail pour faire ajourner indéfiniment le mariage de Jeane et de Maurice, et que, pour un motif quelconque, dont j'abandonne le choix à votre fertile imagination, Maurice viendra visiter Paris avant la fin de ce mois, faute de quoi Jeane et mon oncle sauront que vous êtes le meurtrier de monsieur Ernest Dumirail. Et sur ce, cher monsieur Delmare, remontons en voiture, car nous voici bientôt arrivés au Morillon.

En effet, le chariot, où San-Privato et Charles Delmare reprirent leur place, descendait la dernière pente qui conduisait à la maison d'habitation; la nuit était presque venue lorsque monsieur Dumirail et ses hôtes arrivèrent au Morillon. Un élégant coupé de voyage, attelé de quatre chevaux de poste, attendait dans la cour le jeune diplomate, à qui l'ambassadeur de Naples envoyait l'une de ses voitures, ignorant quel mode de transport il avait employé pour se rendre dans le Jura. Les bagages étaient déjà chargés dans la voiture, sauf un rechange complet de vêtemens pour San-Privato, qui, après un quart d'heure consacré à sa toilette, prit congé de son oncle, auquel il exprima ses regrets d'être obligé de le quitter si brusquement.

Madame San-Privato, triomphante d'orgueil, fit ses adieux à son frère, qui lui donna la main pour l'accompagner, mais, au moment de la quitter, il voulut témoigner, à la fois de sa persistance à accomplir un devoir sacré à ses yeux, et se venger quelque peu de l'évidente malveillance de sa sœur, car elle jouissait moins encore de l'élévation de son fils que du dépit que cette élévation pouvait causer aux parens de Maurice; aussi monsieur Dumirail s'adressant à madame San-Privato:

—N'oublie pas, ma sœur, que lorsque tu seras expropriée, complètement ruinée, ce qui ne saurait beaucoup tarder, tu trouveras ici un accueil fraternel, les égards qui te sont dus, et une existence, sinon brillante, du moins paisible, et, je l'espère, aussi heureuse que tu pourras le désirer, si enfin, et j'y compte, la raison t'est venue avec l'âge; car il est plus que temps, ma pauvre Armande, de songer à tes cinquante six bien sonnés,—ajouta tout bas monsieur Dumirail en aidant à monter en voiture madame Dumirail.

Celle-ci reprit, avançant ensuite sa tête à la portière:

—Adieu, cher frère, je n'oublierai jamais ton excellent accueil, tes dernières et sages paroles, ainsi que tes offres pour l'avenir; si j'en profite, j'espère retrouver ton fils, qu'il sait aujourd'hui, crevant de santé, fort comme ses bœufs, et toujours *Gros Jean* comme devant. Ah! j'oubliais, si tu désires m'écrire, adresse tes lettres tout simplement à l'ambassade de Naples à Paris, car mon fils et moi, nous habiterons probablement l'hôtel en l'absence de monsieur l'ambassadeur.

—Adieu, cher oncle,—ajouta San-Privato, se penchant aussi à la portière de la voiture; puis, s'adressant à Charles Delmare debout sur le perron, à côté de monsieur Dumirail: Adieu, cher monsieur, soyez assez bon pour ne point oublier le petit service que j'attends de votre toute gracieuse obligeance.

Charles Delmare s'inclina avec une politesse ironique.

—Mon neveu,—dit monsieur Dumirail d'un ton contenu,—si tu vois monsieur de Morainville, au ministère, tu lui diras mille choses de ma part, et que je lui écrirai très prochainement.

—Oui, mon oncle.

—Adieu, mon garçon, adieu ma sœur,—reprit monsieur Dumirail,—bon voyage.

En ce moment, le courrier, enfourchant son bidet, s'approcha de la portière de la voiture, sa casquette galonnée à la main, et dit à San-Privato:

—*Son Excellence* s'arrêtera-t-elle en route?

—Non, et vous payerez largement les guides; je veux arriver le plus promptement possible à Paris.

—Son Excellence sera obéie,—dit le courrier. Puis s'adressant aux postillons:—En route, et bon train.... cent sous de guides!

Le courrier partit au galop, en faisant bruyamment claquer son fouet. Les deux postillons l'imitèrent, et monsieur Dumirail, debout à côté de Charles Delmare, sur la dernière marche du perron de la maison, suivait, d'un regard pensif et triste, la voiture qui s'éloignait rapidement tandis qu'il répétait à voix basse avec une sorte d'amertume:

—Votre Excellence!... Votre Excellence!...

—Mon ami,—dit Charles Delmare à monsieur Dumirail, excusez-moi si ce soir je ne vous tiens pas compagnie.... je me sens un peu souffrant.... j'ai hâte d'être de retour chez moi.

—Qu'avez-vous, mon cher Delmare? vous ne vous sentez pas, je l'espère, gravement indisposé,—répondit monsieur Dumirail, avec l'accent d'un intérêt cordial; et cependant pour la première fois peut-être depuis leur intimité, il se sentit embarrassé de la présence de son ami; celui-ci répondit:

—J'éprouve une fatigue extrême, j'ai seulement besoin de repos.... demain matin, je viendrai savoir des nouvelles de Jeane.

—Vous la trouverez ici.... probablement, car, dans la matinée, je l'enverrai chercher au chalet ainsi que ma femme.... Adieu donc, mon cher ami, bonne nuit, je vous souhaite.... demain, sans doute, vous ne ressentirez plus votre fatigue.

—A demain donc,—reprit Charles Delmare, enfin frappé de l'évidente contrainte de monsieur Dumirail, qui chose étrange dans les circonstances actuelles, ne prononça pas un mot relatif au brusque départ de madame San-Privato et au poste éminent auquel Albert venait d'être appelé.

—A demain,—répondit avec distraction monsieur Dumirail prêtant l'oreille aux tintemens des grelots des chevaux de poste qu'il entendait encore dans le lointain, et il répéta en soupirant:

—Votre Excellence! Votre Excellence!...

XXXIX.

Charles Delmare, depuis quelques heures de retour chez lui, pâle, défait, le regard fixe, les yeux secs, ardens, mais rougis par des larmes récentes, est assis, à demi ployé sur lui-même, dans un fauteuil au dossier duquel la vieille Geneviève, debout, pleurant, appuie son front vénérable.

Le morne silence qui règne dans ce salon, faiblement éclairé par une lampe à abat-jour, est troublé par le bruit du timbre de l'horloge rustique de la cuisine. Minuit sonne.

—Minuit!—dit la nourrice essuyant ses pleurs.—Il faut te coucher mon Charles, et tâcher de dormir; tu as tant besoin de repos. Bonté divine! quelle journée!

Puis Geneviève, se reprenant à pleurer, ajoute:

—Ah! oui, quelle journée terrible!... et toi qui disais hier, ne croyant pas, hélas! si bien dire: "Il faut toujours se défier d'être trop heureux, parce que, bien souvent, c'est signe que l'on est menacé de quelque malheur". Miséricorde! il n'a pas tardé d'arriver, ce malheur! tu m'as tout dit en rentrant ici, et j'en ai encore la chair de poule......

Ton secret au pouvoir de ce....

Un sanglot de douleur et de rage coupe la parole de Geneviève.

—Lui!.... oser te menacer de.... de....

Un nouveau sanglot étouffe la voix de la pauvre nourrice; puis, peu à peu, à l'expression de cette douleur déchirante succède un tel paroxysme de fureur, de haine, que les traits ordinairement si débonnaires de Geneviève deviennent presque effrayans. Elle se recueille, ses larmes se tarissent, ses yeux lancent un éclair, elle se redresse, et, laissant lentement tomber sa main osseuse sur l'épaule de Charles Delmare, toujours assis, brisé dans son fauteuil.

—Dis donc.... fieu!

—Quoi, nourrice?—demande Charles Delmare, surpris de l'étrange accent de Geneviève et se retournant machinalement sur son siége pour la regarder.—Qu'as-tu donc?—reprend-il soudain, frappé du caractère sinistre de la physionomie de la vieille paysanne—qu'as-tu donc, Geneviève?

—Sais-tu, mon fieu, que j'aurai soixante et un ans, vienne la Saint Martin?...

—Eh bien?...

—Eh bien! je n'ai plus guère d'années à vivre, moi...

—Puisses-tu te tromper, nourrice!

—Veux-tu que je te dise une chose?

—Achève... tu m'inquiètes... tes sourcils froncés... ton air sombre... je ne t'ai jamais vue ainsi.

—Ni moi non plus, je ne me suis jamais vue ainsi... puisque d'ordinaire, rien que de voir tuer un poulet, ça me saigne le cœur!... et pourtant, veux-tu que je te dise une chose, à présent?

—Parle....

—Jour de Dieu!.... tiens, en ce moment-ci, je me moquerais pas mal de la guillotine, moi, pourvu que le muscadin y passât!

—Geneviève!—s'écrie Charles Delmare effrayé de la résolution sinistre dont est empreint le visage de sa nourrice,—tu es folle...

—Voyez-vous ça!... tu es donc fou, toi qui l'as menacé de le tuer comme un chien s'il osait....

—Il s'agit de ma fille....

—Et toi.... est-ce que tu n'es pas mon fieu, dis donc?

—Nourrice,—reprit Charles Delmare, aussi alarmé que touché du dévouement farouche de la bonne femme,—pauvre chère créature, reviens à toi... ton affection pour moi t'égare... tu ne réfléchis pas à tes paroles.

—Que si fait, que si fait! je sais bien ce que je dis... ce que je pense.... Et pourquoi donc que je ne te vengerai pas comme tu veux venger ta Jeane?

—Les méchans sont toujours lâches, je voulais effrayer ce misérable... Ah! une fois dans ma vie, et en cas de légitime défense, j'ai tué un homme; je l'ai vu mourir.... je sais quels remords m'a causés, me cause encore ce meurtre?.... Non, non, quelle que soit la scélératesse de San-Privato, ma main ne se rougira plus du sang d'un homme désarmé.... Je pourrais peut-être, poussé à bout par ce misérable, rêver en un moment de délire l'assassinat.... mais le commettre?.... jamais je n'aurais ce triste courage!

—Ah! ah! ah! est-il donc délicat, mon pauvre fieu, fait-il la petite bouche!—s'écrie Geneviève avec un regard farouche,—vous allez voir qu'il faudrait prendre des mitaines pour tordre le cou au freluquet s'il te rendait malheureux comme les pierres! Et ça commence bien. Vous en a-t-il assez fait, de mal? vous en a-t-il assez fait, à toi, à ta fille, à ce pauvre monsieur Maurice!—Et la nourrice, éclatant, ajoute avec une fureur croissante:—Scélérat de muscadin!... lâche, traître, espion! langue de vipère! méchant comme un âne rouge! vous en a-t-il assez fait, de mal!

Et la nourrice, s'exaspérant à mesure qu'elle énumère les défauts de San-Privato, s'écrie en serrant les poings avec une énergie sauvage:

—Jour de Dieu! te séparer de ta fille!... toi qui ne vis que pour elle! Est-ce que ce n'est pas vouloir te porter le coup de la mort? Va, je te connais bien, mon Charles, le chagrin te tuerait; et toi mort, vois-tu, toi mort... que le diable m'emporte si je ne m'en irais pas dare dare faire passer le goût du pain au muscadin!

—Geneviève!...

—Laisse-moi tranquille! Tu ne peux pas savoir ce que c'est qu'une mère dont on a tué le petit, vois-tu! Je te dis que j'aurais la tête sous le couperet, que je crierais encore: "Oui, j'ai bien fait de faire passer le goût du pain à un scélérat! Oui, j'ai bien fait de venger mon pauvre fieu, qui de chagrin a trépassé!"

Cette dernière et funèbre pensée change en attendrissement la fureur éphémère de la vieille nourrice, inoffensive et excellente créature, qui ne pouvait, disait-elle, voir tuer un poulet; elle fond de nouveau en larmes, se jette au cou de Charles Delmare avec une effusion maternelle, en murmurant d'une voix entrecoupée de sanglots:

—Eh bien! oui, oui, tu as raison! il faut laisser le ciel punir les méchans, ne pas nous mêler de ça.... Mais enfin, mon Charles, est-ce qu'il est jamais Dieu possible que je me fasse à l'idée que tu mourras avant moi! Il y aurait de quoi me rendre folle! Qu'est-ce que tu voudrais que maintenant, sans toi, je devinsse ... dis un peu, mon enfant? Moi qui, depuis trois ans, ne t'ai pas quitté d'un jour, je serais comme un pauvre vieux chien qui a perdu son maître et qui s'en va mourir sur sa fosse.

La nourrice, tombant aux pieds de Charles Delmare qui pleure, ajoute suppliante:

—Je t'en supplie, mon Charles, ne te laisse pas abattre, ne te désespère pas, reprends courage; tu en as tant de courage et tant d'esprit, comment ne sortirais-tu pas de ce maudit guêpier! Voyons, cherchons, avisons. Tu m'as dit souvent que ça te soulageait, que même ça t'éclairait parfois de penser tout haut avec moi; tu m'as déjà, ce soir, en rentrant, raconté la désolation.... cherchons le moyen d'échapper aux malheurs que tu crains. Ce moyen, nous le trouverons, mon Charles, tu verras, nous le trouverons! Je ne suis qu'une paysanne, je n'ai pas grand entendement, mais tu es mon fieu, et l'esprit vient toujours aux mères quand il faut consoler, sauver leur enfant! Tu es pour moi ce que ta fille est pour toi.... Sois tranquille, à nous deux, nous réussirons. Allons, hardi, mon Charles, va, au fond, le bon Dieu est pour les bonnes gens!

Charles Delmare se penche vers Geneviève, agenouillée devant lui, serre entre ses mains la tête vénérable de sa nourrice, la baise pieusement au front, et levant les yeux vers le ciel:

—Merci Dieu! dans ma détresse, il me reste une mère!

Et contemplant Geneviève avec une expression d'allégement ineffable:

—Oh! dévouement naïf et sublime! baume divin répandu sur les blessures de l'âme, bénie soit sa sainte affection! Bénie sois tu, nourrice! tu m'apaises, tu me réconfortes, tu me relèves de mon stérile abattement, tu me donnes le courage d'envisager sur le champ la réalité en face, au lieu de perdre un temps précieux en vaines espérances!.. Allons, Geneviève, tu l'as dit, ta maternelle tendresse pour moi et ma tendresse pour ma fille nous viendront en aide!.... Oui, à nous deux, nous trouverons le salut de mon enfant!.... Assieds-toi là, bonne mère, et cherchons comment conjurer tant de maux!

(*A continuer.*) EUGENE SUE.

Décédée hier, à 4 heures et demie du matin, à l'âge de dix-neuf mois et sept jours, LOUISE MARY, fille unique de Louis J. Héard et d'Odile Audier. Les amis et connaissances de la famille sont priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi à 4 heures. Le convoi partira de la demeure de son grand-père, M. S. Audier, rue Broad, près le Chemin du Bayou.

Décédée hier, à 5 heures et demie de l'après-midi, à la résidence de M. John S. Baron, SOPHIA MORRISON, âgée de 19 ans, fille de feu Joseph et Joséphine Morrison. Les amis et connaissances de M. John S. Baron sont priés, sans autre invitation, d'assister aux funérailles qui auront lieu cette après-midi à 5 heures et demie. Le corps est exposé chez lui, Chemin du Bayou, au-dessous de la rue des Remparts.

UNE HALEINE EMBAUMÉE.—Quelle est la dame ou l'homme qui voudrait conserver une haleine désagréable quand en se servant du "*Baume de mille fleurs*" elle serait douce et les dents deviendraient aussi blanches que l'albâtre. Bien des personnes ignorent qu'il s'exhale de leur bouche une mauvaise odeur, et c'est une chose si délicate que leurs amis ne leur en parlent pas. Faites tomber une seule goutte du "*Baume*" sur votre brosse à dents et lavez vos dents le soir et le matin. Une bouteille de cinquante cents durera un an.

UN TEINT MAGNIFIQUE peut aisément s'obtenir par l'usage du *Baume de mille fleurs*. Cette préparation fait disparaître le hâle, les boutons et les rousseurs, [illegible] laissez tomber deux ou trois gouttes et lavez-vous la figure soir et matin.

SE RASER FACILEMENT.—Trempez votre brosse à barbe dans de l'eau froide ou chaude, faites tomber deux ou trois gouttes sur la brosse, frottez bien la barbe, vous obtiendrez une écume douce. Prix cinquante cents seulement. A vendre par Fetridge & Co, propriétaires, à New York.

A vendre, à la Nlle-Orléans, par J. WRIGHT & Co. 21 et 151, rue de Chartres. 11 fev—1 au—6 p

En temps de paix, préparez-vous à la guerre.—[illegible] A vendre par tous les pharmaciens. A vendre en gros et en détail, par D. O. WOODMAN & Co. JOHN WRIGHT & Co. Nos 21 et 151, rue de Chartres. 17 juin—6m

Presque tous les journaux des Etats-Unis parlent de l'efficacité des AMERS du Dr J. HOSTETTER [illegible] C'est une preuve incontestable des vertus de ce remède, qui convient à notre climat et que devraient employer toutes les familles, dans les grandes chaleurs, comme protection contre les maux d'estomac si fréquents à cette époque de l'année. A vendre par E J HART & Co. No 79, rue Tchoupitoulas. ALEXANDER NORTON & Co. No 1, rue Poydras. J WRIGHT & Co, Nos 21 et 151 rue de Chartres. 1 juil—6

Préparation pour les cheveux.

NOUS sommes heureux de constater la satisfaction de nos lecteurs quand il s'agit d'un article annoncé dans notre journal. Nous savons que beaucoup de ceux qui ont employé le *Hair Restorative* du professeur Wood disent que c'est absolument ce que dit l'annonce. Nous connaissons plusieurs personnes dont la chevelure était grise et qui, après qu'elles eurent employé cette préparation, ont repris leur couleur primitive. Elles ajouteront leurs témoignages aux autres. Nous engageons ceux qui ne veulent pas que leurs cheveux deviennent gris à avoir recours à cette préparation. (*Western Patriot.*) A vendre par THOMAS RANKIN, JAMES SYME. A vendre, à la Nouvelle Orléans, en gros et en détail, par J WRIGHT & Co, 30 juin—3f Nos 21 et 151, rue de Chartres

Mort aux rats et aux ravets. La véritable préparation de Wilson pour détruire les rats et les ravets est garantie la meilleure qui ait jamais été inventée. A vendre, à la Nlle-Orléans, par J. WRIGHT & Co, seuls agents. 23 juin—6 Nos 21 et 151, de Chartres

Enfant perdue.

HIER, 1er du courant, à midi, une petite fille de trois ans, nommée Mary Ann. Elle était vêtue d'une vieille robe de mousseline et avait de vieux souliers. Ses cheveux étaient tressés et attachés avec deux morceaux de ruban. La personne qui l'a trouvée est instamment priée d'en donner avis à sa mère, Bridget Quees, No 84 rue Casacalvo, troisième district. 2 juil

PORC—400 barils, mess, M. O. et reins, BŒUF—150 barils, mess, M. O. et prime; 50 1/2 do pour familles; 15 do jambons; 5 do plats côtes désossés; JAMBONS—100 tierçons jambons passés au sucre; WHISKEY—75 barils, Magnolia; 40 do Wilshire; 20 do vieux Bourbon; RIZ—30 tierçons, prime, de la Caroline; GRAISSE—20 tierçons, prime, en feuilles, 30 barils do do; 150 barillets do do; CAFE—100 sacs de Rio; FEVES—30 barils fèves blanches pour la marine; POMMES SECHES—15 barils du nord et de l'ouest; MAQUEREAUX—40 barils maquereaux No 3, de rivage; POMMES de terre et oignons—400 barils; FARINE—300 barils, fine, superfine et extra de St-Louis, à vendre par GALLAGHER & PASCAL. 2 juil Conti et Levée.

EN débarquement du navire Kossuth, de Marseille: 400 paniers huile d'olive, 12 bout., de J Plagnol; 150 do do 25 1/2 do do; 100 caisses Vermouth de Noilly & Co; 100 do Absinthe suisse de Ed Pernod; 25 do Kirshwaser; 100 do Muscat de Frontignan et de Lunel; 250 do Salaisons assorties, comme suit: olives Verdales, cornichons, câpres fines, olives farcies, anchois à l'huile, etc; 15 balles bouchons surfins par balles de 15,000 chaque. A vendre par NUMA LACOSTE & Co, 2 juil 147 rue Royale

VIN—50 barriques vin rouge de Marseille, Bergasse. A vendre par NUMA LACOSTE & Co, 2 juil 147, rue Royale

SARDINES—75 caisses sardines à l'huile de 36 boîtes chaque, de J Colin; 150 caisses sardines de 100 1/2 boîtes chaque do; 40 do do 100 1/4 do do; A vendre par NUMA LACOSTE & Co, 2 juil 147, rue Royale

BOUTEILLES—150 paniers bouteilles bordelaises vides de 2 douzaines; 25 paniers demi bouteilles bordelaises; 15 do do à cognac; 20 bouchons do à Madère. A vendre par NUMA LACOSTE & Co, 2 juil 147 rue Royale

A vendre pour cause de départ. UN PIANO PICCOLO neuf, en bois de rose, de la manufacture de Jules Faivre. S'adresser au No 79 Passage de la Bourse. 2 juil—f

NOISETTES—15 sacs à vendre par E. J. HART & Co, 77 et 79 rue Tchoupitoulas

NOIX DU BRESIL—15 sacs, à vendre par E. J. HART & Co, 77 et 79 rue Tchoupitoulas

ALLUMETTES—de Clark, boîtes de carton, boîtes rondes en bois; allumettes en cire de Bell, à Londres; do allemandes, assorties, à vendre par E. J. HART & Co, 77 et 79 rue Tchoupitoulas

SAVON—[illegible] caisses, à vendre par E. J. HART & Co, 77 et 79 rue Tchoupitoulas

QUININE—[illegible] à vendre par E. J. HART & Co.

BAUME DE MILLE FLEURS—[illegible] à vendre par E. J. HART & Co 77 et 79 rue Tchoupitoulas

JUSTICE DE PAIX.

3me JUSTICE DE PAIX. AUGUSTUS DUVALL ayant été régulièrement désigné comme candidat du parti Américain pour la troisième justice de paix de la paroisse d'Orléans, sollicite respectueusement l'appui des électeurs du [illegible] ward. L'élection est fixée au 10 juillet 1856.

Le soussigné est candidat à la place de Troisième Juge de Paix, pour remplir la vacance occasionnée par la mort de l'honorable Richard Henderson. L'élection a lieu le 10 juillet, au 3me precinct, rue Dauphine, et au 2me precinct, rue du Marais. 16 juin—3al10 JOHN W. ANDREWS.

BANQUE DE LA NOUVELLE-ORLEANS, 1er juillet 1856. A UNE réunion du conseil de direction tenue aujourd'hui, un dividende de cinq pour cent sur le fonds capital de cette banque a été déclaré payable aux actionnaires ou à leurs représentans légaux, lundi prochain, 7 du courant. Wm P. GRAYSON, Caissier. 2 juill—jusq7

AVIS. LA maison de commerce connue jusqu'à ce jour sous la raison H. BERGMANN & Co. ayant été vendue aujourd'hui à MM. KOENIG & ZERNECKE, toutes les réclamations de l'ancienne société devront être présentées dans les trois mois, à [illegible] Bergmann & Co, de la ville de New-York. H. BERGMANN & Co. Nouvelle Orléans, 1er juillet 1856.

Les soussignés annoncent respectueusement à leurs amis et au public qu'ils ont formé une société sous la raison Koenig & Zernecke, pour l'importation de marchandises de fantaisie et de jouets, comme jusqu'ici la maison H. Bergmann & Co. H. F. ZERNECKE, AUGUSTUS KOENIG. Nlle-Orléans, 1er juillet 1856. 2 juil—2f

Propriété à vendre. Une maison neuve située rue Domaine entre Villere et Robertson, contenant trois chambres mansardées, chambre à feu en haut (non finie), cuisine de deux chambres, lieux, water-works, chambre à bain, &c. Le tout couvert en ardoises, bâtie sur un terrain de 31 pieds de face à la rue Domaine, sur 128 pieds de profondeur. Pour les termes et conditions s'adresser sur les lieux ou au moulin à vapeur, rue Toulouse, entre Bourgogne et Remparts, à R. P. THEARD. 2 juil—6f

AU PUBLIC. GUSTAVE B...., jeune garçon de quatorze ans, ayant quitté la maison paternelle depuis dix jours, ses parents très inquiets sur son sort, prient instamment les personnes qui auraient connaissance du lieu où il s'est réfugié, de vouloir bien leur en donner avis à leur domicile, rue des Ursulines, No. 176, entre Bourgogne et Remparts. 2 juil—3f

Littell, Payan & Carhart. ENTREPOT D'HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS, 118 et 120, rue Duane, entre Church et Broadway New-York. MANUFACTURE, 309 et 311, BROAD STREET, NEWARK, N. J. et THOMAS C. PAYAN & Co. 74, rue du Canal, Nlle-Orléans (Lne.) JOHN C. LITTELL, THOMAS C. PAYAN, THOMAS F. CARHART.

COGNACS—10 futailles Louis Lefferton 1855; 5 futailles Busquet Tricoche & Co 1828; 5 do Julien Lafferrière de preuve pâle; 10 do Vor. Sils, de preuve pâle; 6 do J. Arnaud de do; 20 do Moreau de do do, à vendre par TH BAILLY BLANCHARD & Co., 2 juil 27, rue de la Vieille Levée.

HUITRES et Conserves de Baltimore—15 caisses Huitres; 10 do Pêches; 10 do Pommes en marinade; 5 do Tomates; 5 do Maïs tendre; à vendre par TH BAILLY BLANCHARD & Co, 2 juil 27, rue de la Vieille Levée.

VINGT CINQ paniers Champagne supérieur, [illegible] par TH BAILLY BLANCHARD & Co., 2 juil 27 rue de la Vieille Levée.

EN magasin et à vendre par les soussignés—30 barriques vin rouge St Julien; 40 do do St Estèphe; 12 barils do do St-Julien; 10 do vin blanc Haut Sauterne; 1000 caisses vin blanc, do do; 500 paniers huile Plagnol; 40 do de Marseille [illegible]; 100 caisses absynthe Edouard Pernod; 40 do kirsch do do; 20 do guignolet d'Angers; 40 do [illegible]; 100 do vermouth Noilly, Pratt & Co; 10 do fruits au vinaigre et cornichons. A vendre par C CAVAROC & Co, 2 juil 144 rue Royale

EN magasin et à vendre [illegible] A vendre par C CAVAROC & Co 144 rue Royale

ALCOOL—100 barils [illegible] à vendre par JOSEPH LANDIS & Co, 2 juil 33 rue Tchoupitoulas

HUILE DE LARD—150 barils huile de choix, de Cincinnati, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co., 2 juil 33 rue Tchoupitoulas

EAU DE VIE—100 1/4 pipes [illegible] Cognac, 150 1/8 do à vendre par JOSEPH LANDIS & Co, 2 juil 33 rue Tchoupitoulas

CHANDELLES—500 caisses, 300 demi et 200 quarts caisses bougies de l'Etoile, marque Procter & Gamble, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co, 2 juil 33 rue Tchoupitoulas

BACON—50 boucauts [illegible] à vendre par JOSEPH LANDIS & Co, 2 juil 33 rue Tchoupitoulas

Banque de l'Etat de la Louisiane. [illegible] 1er juillet 1856. CETTE banque sera fermée vendredi, 4 du courant. Les billets échéant ce jour-là devront être payés jeudi, 3 juillet, jour où les billets devront être à l'escompte pour samedi, 5. RICHARD RELF, Caissier.

Banque des Citoyens de la Louisiane. Nlle-Orléans, 30 juin 1856. CETTE banque sera fermée, vendredi prochain, 4 juillet. Les billets échéant ce jour-là devront être payés la veille, et ceux à l'escompte [illegible] mercredi, 2 juillet. LEON SERE, Agent.

Banque de la Louisiane. Nlle-Orléans, 1er juillet 1856. CETTE banque sera fermée vendredi prochain, 4 juillet. Les billets échéant ce jour-là devront être payés la veille, jeudi, 3 du courant. [illegible] M. DAVIS, Caissier.

Bureau du Trésorier, Nlle-Orléans, 28 juin 1856. AVIS est par le présent donné au public que le délai accordé pour le paiement des taxes de ville sur les propriétés foncières expire positivement le 7 juillet. [illegible] ADAM GIFFEN, Trésorier. 30 juin—jusq 7 juil.

MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS, CITY HALL, 28 juin 1856. AVIS par le présent donné qu'à partir du 1er juillet prochain, il sera ouvert, au bureau du Maire, de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, un LIVRE DE PLAINTES pour inscrire tous les abus. Le soussigné, Maire, invite les citoyens à se servir de ce moyen pour porter à sa connaissance [illegible] CHAS. M. WATERMAN, Maire. 30 juin

Succursale de la Banque de l'Etat de la Louisiane, 2me District. Nlle-Orléans, 30 juin 1856. CETTE banque sera fermée vendredi prochain (4 juillet). Les billets échéant ce jour-là devront être payés jeudi, 3, jour où la direction se réunira pour l'escompte. Les billets devront être mis à l'escompte, mercredi, 2 juillet. R. J. PALFREY, Caissier. 30 juin

AVIS. A partir du 27 courant, suivant acte passé pardevant M. P. Theard, notaire public, M. JULES LA MOKE est chargé de ma procuration. Nouvelle-Orléans, 20 juin 1856. [illegible] GAUTHERIN. 30 juin—6f

LE TRAIT D'UNION, Journal français quotidien, PUBLIÉ A MEXICO. Prix de l'abonnement: par mois, $2, non compris le port. S'adresser aux bureaux de l'Abeille. 26 juin—6f

SOUS PRESSE, POUR PARAITRE LE 1er AOUT, Amour, Gloire et Patrie, POESIES PAR AMAND BERTHELON, PRIX....$1 [illegible] Chez M. Tacon, Chartres, 107; Chez M. Hebert, Chartres 140; Libraires. Chez M. Paya, Chartres; Au bureau de l'Abeille. 26 juin

A vendre en magasin—75 barils eau-de-vie de [illegible]; 25 barils genièvre du pays; 115 do whiskey rectifié; 80 do de Monongahela; 35 do de Bourbon; 45 do rum de la Louisiane. X. LAMBERT, 1 juil 33, rue des Magasins

EN magasin—100 barriques vin rouge bon ordinaire; 33 barriques vin rouge pour familles; 27 do vin St-Julien vieux; 40 do vin blanc Haut-Sauterne. A vendre par X. LAMBERT, 1 juil 33, rue des Magasins

EN magasin—25 quarts pipes eau-de-vie Edmond Jaulin, 2e preuve; 70 quarts de pipes Etienne Boussey, 2e preuve; [illegible] A vendre par X. LAMBERT, 1 juil 33, rue des Magasins

SUCRE de la Havane—250 caisses sucre jaune, en débarquement du brick Mary Elizabeth venant de la Havane, à vendre par E. CAMBIAC & Co. 1 juil 33, Vieille Levée

VIN ROUGE—100 caisses vin rouge Haut Brion, Cercier, en débarquement du navire Prince Adalbert, de Bordeaux, à vendre par E CAMBIAC & Co. 1 juil 33 Vieille Levée

ATTENTION. [illegible] R. Sikes vend à l'encan, sans réserve, ce matin, à 11 heures, à l'entrepôt de la Douane, No 2, rue Bienville, près l'encoignure Royale, 311 futailles d'eau de vie Cognac et 600 caisses de vin, le tout en douane et ayant droit au drawback. L'attention des acheteurs est appelée sur cette vente.

Nlle-Orléans, le 1er juillet 1856. MONSIEUR H. F. KLUMPP a notre procuration à partir de ce jour. CHARLES ODIER & Co. 1 juillet—3t

A VENDRE. DEUX-CENT-CINQUANTE paniers de champagne marque "Delbeck et de Barghes" par P. CAZENAVE, seul agent. 1 juillet—1m No 20, rue de la Douane

A LOUER. Une belle propriété située à trois milles de la Baie St-Louis. La maison se compose de quatre pièces, deux galeries, deux cabinets deux chambres à domestiques, cuisine, écurie, jardin, devant et derrière planté d'arbres fruitiers, cabane à glace, etc. Entre les appartements règne un vaste corridor qui sert de salle à manger. S'adresser à Mme Dubaisson, rue du Quartier, entre Marais et Tremé. 1 juill—3f

Théodore Danziger. MAGASIN DE MARCHANDISES SECHES A BON-MARCHE, Encoignure Robertson et Orléans, et No. 97, rue des Circus. A l'honneur d'annoncer à ses clientèles et au public qu'étant sur le point de partir pour le Nord, il vendra son magnifique assortiment de marchandises jusqu'au 1er juillet, de belles pour robes et de broderies à meilleur marché que par le passé, afin de diminuer son stock. Aussi: Un nouveau lot de Toile fine en coupons. 26 juin

AVIS. LES créanciers de la succession de C. Pasquier & Co., sont priés de présenter leurs comptes. Les personnes qui doivent à ladite succession sont priées de venir payer immédiatement au soussigné. J W DYAS, curateur, Enc. Gravier et Nelle Levée. 26 juin

TEINTURE D'AFRIQUE—200 flotes teinture d'Afrique [illegible], préparée avec la plante fraîche; on l'emploie avec un succès assuré dans les cas suivants: contusions, coups, [illegible] blessures, piqûres, coupures, maux de tête, [illegible] En vente chez LYON & PIESARD, 20 juin 86 et 87, rue Royale, enc. Bienville

REÇU par le navire [illegible], de Bordeaux—Vin de Bordeaux—20 barriques bon vin ordinaire, pour familles. Safran—Gâtinais—10 livres de safran du Gâtinais 1ère qualité, A vendre par [illegible] PITOU, 23 juin—12 Coin Dauphine et Douane

Surdité. Guérison complète et immédiate de la surdité et autres maladies de l'oreille. MR LOUIS RIGARD, rue St-Philippe, No 150, entre Bourgogne et Rampart, prévient les personnes atteintes de la surdité à ses divers degrés, et des autres affections du conduit auditif, qu'il s'offre de les guérir immédiatement et radicalement, par un traitement simple, exempt d'effusion de sang et de toute sensation douloureuse. Un examen de l'oreille, (toujours fait gratuitement) lui permet d'apprécier les lésions de cet organe, et la possibilité d'en opérer la guérison, quel que soit l'âge des personnes ou l'ancienneté de leur affection. Heures de consultation: de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Parmi les nombreuses personnes guéries par lui, il se réfère à celles dont les noms suivent: [illegible] 16 juin—1m

AVIS. LA ville de Jefferson est maintenant prête à capitaliser sa dette en émettant des bons qui porteront intérêt à raison de huit pour cent et seront remboursables, en vertu d'une loi spéciale de la législature de l'Etat, approuvée le 8 mars 1856. F. J. LAIRD, Maire. 14 juin—1m

Avis des exécuteurs. LES personnes qui doivent à la succession de feu SAMUEL J. PETERS sont priées de venir payer sans retard; [illegible] Mme M. A. PETERS, exécutrice, SAMUEL J. PETERS, jr. exécuteur. Leur bureau est au No. 27, rue de Conti. 30 juin—1m

CIGARES DE LA HAVANE—130,000 cigares de différentes dénominations: Regalias, Media Regalias, Londres, Conchas, Trabucos, [illegible] brick Mary Elizabeth, venant de la Havane, à vendre par BORNIO & FRERE 1 juil 24, rue Gravier

CIGARES de la Havane—300,000 cigares de la Havane des marques les plus choisies, reçus par le brick Mary Elizabeth venant de la Havane, à vendre par BORNIO & FRERE 1 juil 24, rue Gravier

TABAC EN FEUILLES de la Havane—11 balles [illegible] Vuelta de Abajo, de première qualité, pour capes et tripes, reçues par le brick [illegible], venant de la Havane, à vendre par BORNIO & FRERE 1 juil 24, rue Gravier

POMMES DE TERRE—150 barils pommes de terre nouvelles, créoles, en magasin. [illegible] POMMES SECHES—15 barils pommes nouvelles du nord, en magasin. [illegible] A vendre par DONNELLY, [illegible] & CO. 88, rue Tchoupitoulas

75 Produits d'Espagne. [illegible] A vendre par PABLO GELPI, 28 juin 180 Vieille Levée

EN débarquement du navire Prince Adalbert, de Bordeaux: 300 barriques vin rouge pour familles. 16 barriques vin blanc Haut Sauterne. [illegible] A vendre par HENRY VALETON, 26 juin 20, Vieille Levée

EAU de vie—[illegible] En débarquement du navire Prince Adalbert, venant de Bordeaux, à vendre par EUG BOCHEREAU. 23 juin 17 et 19 rue St Louis

EN débarquement du navire prince Adalbert, de Bordeaux: 20 barriques vin rouge Pauillac Médoc, 26 caisses vin blanc Haut Sauterne. A vendre par EUG BOCHEREAU & Co 26 juin 17 et 19, rue St Louis

Changement de Bureau. FRANÇOIS CALONGNE, Quatrième Juge de Paix, a transporté son bureau au No 16, rue St-Pierre, [illegible]

Miel de Versailles. LES amateurs de bon miel de pays sont prévenus que le soussigné a toujours en main un grand assortiment de cet article à vendre chez lui, à Versailles, ou chez M. DIDIER, rue Champs Elysées, entre Amour et Craps. BOLLINGER, à Versailles. [illegible] 13 juin—1m

DEMANDE d'une demoiselle parlant l'anglais et le français, pour un magasin de détail. S'adresser rue de Chartres No 58. 12 juin

DEMANDE d'un jeune homme, parlant l'anglais et le français, pour apprendre un état; il sera nourri, entretenu et blanchi. S'adresser [illegible] de l'Abeille. 12 juin

BOITES A ROUPES, bouquets et divers autres articles de Paris, à vendre par LEON FRERES & Cie. 14 juin 82, rue de Chartres

CHAPELLERIE et fournitures pour chapelliers, A vendre par LEON FRERES & Co, 14 juin 82, rue de Chartres

Cigares de la Havane. UN grand assortiment de cigares de la Havane des meilleures marques, Millars, Londres petits Regalias, Conchas et Pyramide, des meilleures fabriques et en débarquement du brick W. D. Miller, à vendre par CABALLERO & RASUALDO, 36, Vieille Levée, entre Douane et Bienville

Cigares de la Havane. 104,000 Cigares de la Havane récemment reçus en magasin par le [illegible] Mary Elizabeth. [illegible] à vendre par CABALLERO & RASUALDO, 36, Vieille Levée, 30 juin entre Douane et Bienville

Marchandises nouvelles. NOUS venons de recevoir par le Cahawba un bel assortiment de confections d'été pour [illegible] et jeunes gens, comprenant tous les derniers genres. A vendre à très bon marché par LAGAY & LACANU, 30 rue de Chartres

Confections nouvelles pour hommes. REÇU par le Cahawba—45 malles vêtements d'été pour hommes, comprenant tous les derniers genres, à vendre à très bas prix par LAGAY & LACANU, importateurs. 13 juin 30, rue de Chartres

Chemises!.... Chemises!.... LE soussigné vient de recevoir par le navire [illegible], 50 douzaines de chemises blanches, toiles et de toutes grandeurs. Ces chemises qui proviennent de la fabrique la plus renommée de Paris, se distinguent par la qualité de la toile, la finesse du travail et la supériorité de la coupe. ADOLPHE BLACHE. 30 rue Royale

TABAC EN FEUILLES—Reçu par le navire Mary Elizabeth, venant de la Havane: 56 balles tabac de première qualité pour capes et tripes—en magasin et reçu par chaque arrivage de la Havane, du tabac en feuilles de Vuelta de Abajo, [illegible] et de Cuba, pour capes et tripes, à vendre à des conditions très libérales, par ANT COSTA, 10 juin 36 rue de la Douane

CIGARES—240,000 cigares importés directement, reçus par le Mary Elizabeth et comprenant les marques les plus célèbres, [illegible] A vendre par ANT COSTA, 10 juin 36 rue de la Douane

On demande. ON demande en ville pour Paris une dame pouvant enseigner le Français, l'Anglais et la Musique. Une personne d'un âge raisonnable serait préférée. S'adresser à la poste boîte S (112).

Fil de fer à bouteilles. 1000 LIVRES fil de fer Nos 20, 22, 24, 26, à vendre aux prix coûtant par B NAUTRE & Co. 29 rue Condé

Restaurant et Café du BAYOU ST JOHN. HALF WAY HOUSE. PRES LE BUREAU DE PEAGE. [illegible]

EN débarquement du navire [illegible] A vendre par HENRY VALETON, 26 juin 20 rue St Louis

TAPIS, NATTES, et Toiles peintes pour parquets. 19 rue de Chartres. REÇU dernièrement un grand assortiment de tapis, tels que: Tapis de VELOURS, etc; Tapis WILTON, tapisserie, tapis de BRUXELLES de trois épaisseurs; Tapis INGRAIN, tapis de VENISE, etc etc. Toiles à l'huile de tous dessins, qualité et largeur coupées à la demande; NATTES, 500 pièces, 4 quarts, 5 quarts et 6 quarts, blanches et en damiers, maintenant en débarquement. Le tout offert aux PLUS BAS PRIX de la place. 17 mars A. BROUSSEAU & Co.

TOILES! TOILES! 200 pièces, 25 yardes chacune, bonne toile pour chemises à $5; [illegible] 240 pièces toile extra, pour familles, de Lombar, Dixon & Co, célèbres fabricants, assortis, de $12 à $16; 90 pièces toile superfine, pour devants de chemises. 60 pièces toile de Coutral, joli article, pour dames et enfans. 60 pièces toile supérieure épaisse pour caleçons à 35 cents la yarde; 300 pièces toile de Paris et linons toile fine pour enfans, assortis, à $2 et au-dessus. 60 pièces toile, pleine largeur, pour taies d'oreiller; 40 pièces toile 10/4, 11/4 et 12/4 Barnsley, pour draps. La plus grande partie de ces toiles viennent d'être reçues par le steamer Empire City et seront vendues vingt-cinq pour cent de moins que les prix réguliers, parce que la saison est avancée. Egalement—700 douzaines devants de chemises assortis. P & E BAILLY, 1 juil—tf Enc. Canal et Royale

SOURCES DE BLADON, DANS L'ALABAMA. MM. CONNOR & WOOTEN, propriétaires de ces délicieuses eaux minérales, situées dans une partie saine du bois de pin, à quatre milles à l'ouest de la rivière Tombigbee et soixante milles au nord de Mobile, ont introduit dernièrement de grandes améliorations dans leur établissement. Ils sont prêts à recevoir les voyageurs, qui y trouveront tout le confort désirable. Un bon maître d'hôtel et des domestiques attentifs venant de la ville ont été engagés, et les propriétaires s'engagent à ne rien négliger pour rendre un séjour chez eux agréable sous tous les rapports. Les propriétaires savent qu'il leur est inutile de s'étendre longuement sur la vertu de ces eaux. [illegible] Des voitures et des chevaux sont constamment à la disposition des passagers et des pensionnaires. L'agent des propriétaires à la Nouvelle-Orléans est M. T. B. SMITH, no 12, rue de la Nouvelle Levée. 7 juin—3m

A louer à prix réduits pour l'été. Une maison pour famille, No 187 rue Commune. Une maison pour famille No 269 rue Commune. Une maison double à étage, encoignure Poydras et Rolivar. Une demi maison rue Tremé, entre Jackson et Commune. Une maison rue St-James, près St-Jean Baptiste. S'adresser à EUG. BOCHEREAU & Co, 10 juin 17 et 19 rue St Louis

OCCASION. Maison à louer et mobilier à vendre. LE haut de la maison No 21, rue Conti, admirablement situé pour un boarding-house et présentant toutes les commodités désirables, est offert en location et le mobilier de ladite maison à vendre. Conditions avantageuses. S'adresser à EUG. BOCHEREAU & Co, 7 juin 17 et 19, rue St Louis

Hotel de la Passe Christian. Cet hôtel sera complètement réparé, mis à neuf et ouvert le 15 JUIN prochain, sous la direction de WARREN A. GRICE et R. W. JAMES. 27 mai—1m

A LOUER. La belle et agréable maison No 150, rue Condé, entre Quartier et Hôpital. Les clés seront livrées immédiatement. S'adresser à JUAN Y DE EGANA. No 47, rue Bienville

BONNE CHANCE! A LOUER, à bas prix, une grande maison, No 71, rue Dauphine, entre Bienville et Conti, avec ou sans l'ameublement, c'est-à-dire, huit appartements meublés de meubles entièrement neufs, et quatre appartements vides. Le salon est vaste, bien éclairé, et richement orné, puis, considération importante, le voisinage est très tranquille, composé de familles honorables. On donnera possession de suite. S'adresser No 71, rue Dauphine, de 9 à 3 heures.

A Louer. Une grande maison à étage en briques, rue Jefferson No 22, récemment réparée et peinte, pouvant convenir pour boarding house ou bon ménage. S'adresser à EUG. BOCHEREAU & Co, 17 et 19, rue St-Louis.

BISCUITS—300 barils et 200 caisses biscuits soda, de au beurre, de au sucre, de pour vins, du pour pic-nics, biscuits pilote, de première qualité, à vendre aux plus bas prix du marché par C. T. BUDDECKE & Co, 22, rue Poydras, Agents de la Boulangerie Excelsior, de St Louis.

LES MOHICANS, par Alexandre Dumas. Le dernier volume de ce remarquable roman a été reçu à la LIBRAIRIE NOUVELLE, où les souscripteurs sont invités à en venir prendre livraison. J. TACON, rue de Chartres No 107.

INSTITUTION A. DARROT. 134 rue Toulouse, entre Bourgogne & Remparts. CETTE institution est dirigée, depuis le 1er Mai, par M. A Darrot, ex professeur aux écoles publiques et au collége Audubon depuis sa fondation. Les classes seront ouvertes à dater du 2 Juin, de 8 1/2 à 2 heures et de 4 1/2 à 6 heures du soir.

SUCRES Moscovade—160 boucauts sucre pour épiciers, en débarquement du brick Eureka, venant de Matanzas, à vendre par S. DE VISSER & Co. 23 juin—6f 74, rue des Magasins

SUCRE brut et blanc de la Havane—465 caisses, en débarquement du brick Eureka, venant de Matanzas, à vendre par S. DE VISSER & Co, 74, rue des Magasins

MELASSE de Cuba—160 barils en débarquement du brick Eureka et à vendre par S. DE VISSER & Co, 28 juin—6f 74, rue des Magasins

KIRSCH—50 caisses, marque [illegible], Brenotte & Co, en magasin et à vendre par Fco Dn FUENTES & Co, 26 juin 20, Vieille Levée

SUCRES de la Havane—100 caisses sucre blanc, jaune et brut, en débarquement et en magasin, à vendre par S. DE VISSER & Co, 23 juin—6f 74, rue des Magasins

VIN BLANC—75 barils vin blanc Haut Sauterne, en débarquement du navire Dudley, à vendre à bon marché par J & J TARDOS, 31 Vieille Levée. 26 juin

COGNAC Samuel Richard—12 quarts de pipe en débarquement du navire New England, venant de Bordeaux, à vendre par PREAU & COUTURIE, 12 juin 31 et 33, rue Gravier

SARDINES et petits pois—36 caisses sardines 1/4 et 1/2 J. Pesme, Nantes; 6 caisses petits pois 1/2 J. Pesme, Nantes, en débarquement du navire New England, à vendre par PREAU & COUTURIE, 12 juin 31 et 33 rue Gravier

PRUNEAUX—100 caisses pruneaux en bocaux marque J Fés, en magasin et à vendre par O. VALETON & Co, 13 juin 25 rue Tchoupitoulas

SARDINES A L'HUILE—7000 demi-caisses; 5600 quarts do, en magasin et à vendre par O. VALETON & Co, 13 ja 25 rue Tchoupitoulas

WHISKEY EXTRA, VIEUX—50 barils vieux whiskey Bourbon; 100 barils vieux Monongahela, 1854, à vendre par O. VALETON & Co, 13 ja 25 rue Tchoupitoulas

VIN pour familles—4 barriques vieux vin rouge, en débarquement du navire New England, venant de Bordeaux, à vendre par O. VALETON & Co, 13 juin 25 rue Tchoupitoulas

VIN ROUGE—37 barriques vin rouge pour familles, en débarquement du navire [illegible], venant de Bordeaux, à vendre par O. VALETON & Co, 13 ja 25 rue Tchoupitoulas

LIQUEURS du pays—400 caisses whiskey extra, marque Camelia; 300 do do de marque Excelsior; 100 demi do do do; 300 do eau de vie et genièvre, de New York, en magasin, à vendre par O. VALETON & Co, 13 juin 25 rue Tchoupitoulas

CERISES à l'eau de vie—150 caisses, en débarquement du navire New England, venant de Bordeaux et à vendre par O. VALETON & Co, 13 juin 25 rue Tchoupitoulas

S. D. GRATIAA.—L. COMMAGERE.—P. LONGUE. Gratiaa, Commagère & Co, IMPORTATEURS de vins, eaux de vie, sardines, etc, et marchands commissionnaires en général, No 30, rue de la Douane. 4 juin—1an

EN débarquement du navire New England, de Bordeaux: 20 barriques vin rouge Montferrand; 20 do do Cambiano; 20 do do Quinsac; 20 do vin blanc Haut Sauterne; 45 caisses fruits à l'eau-de-vie; [illegible] 2 demi pipe et 15 quarts eau-de-vie Denry Sutton 1850; 2 demi et 12 quarts pipe do do 1851. A vendre par B TALAMON, 11 juin 131, rue Royale

VIN ROUGE—En débarquement du navire New England, venant de Bordeaux, et à vendre par les soussignés: 100 barriques vin rouge bon ordinaire; 10 do do St-Julien; 10 1/2 do do do; 7 barils do do. GRATIAA, COMMAGERE & Co, 11 juin—15 30 rue de la Douane

Aux Habitants sucriers. LE soussigné, agent de l'appareil connu sous le nom de [illegible] Patent Sugar Pan, pour la fabrication du sucre, prévient MM. les habitants sucriers qu'ils sont maintenant prêts à leur fournir des appareils pour l'exploitation de la prochaine récolte. Les personnes qui désirent contracter devront s'adresser à O. LE BLANC & SON. 15 mai—6m 14, rue Carondelet

Vermicelli et macaroni. LE soussigné, agent de la fabrique de M. Fco Sambola fr, donne avis au commerce qu'à partir de ce jour il fera une grande réduction de prix aux acheteurs en gros. Les ordres seront reçus à la manufacture, rue Vieille Levée, No 126. FCO SAMBOLA Jn. 4 juin No 22, rue Tchoupitoulas.

EN débarquement du navire [illegible], de Bordeaux: 20 barriques vin rouge St-Julien; 24 do do St-Estèphe; 60 do do St-Estèphe; 25 caisses de 12 bouteilles vin Pape Clément; 25 do 24 1/2 do de Grand Larose; 20 do prunes [illegible]; 5 do champignons au naturel; 2 do [illegible]. A vendre par FERBOS FRERES, Enc. Royale et Dumaine.

PROVISIONS. PROVISIONS—700 barils mess M. O. et prime porc, [illegible] à vendre par WHITE & DUPEIRE, 28 Vieille Levée.

EN débarquement du navire New England, venant de Bordeaux: [illegible] A vendre par HENRY VALETON, 20, St Louis

TABAC—[illegible] à vendre par BOCHEREAU & Co, 27 juin 15 Bienville

COMITÉ FRANÇAIS. $600 de récompense. QU'IL SOIT CONNU, qu'à une séance extraordinaire du Comité de Vigilance, en date du mardi 17 juin 1856, il a été adopté, à l'unanimité, qu'il serait accordé SIX CENTS PIASTRES de récompense, à quiconque arrêterait et livrerait à la justice LES TROIS MEURTRIERS de François Girard, ou DEUX CENTS PIASTRES par chaque individu mis en arrestation. "Délibéré en conseil extraordinaire, le 17 juin 1856. Ont signé: DR REDOUBAS, Président. WAGNER, vice-Président. D. SCHWATZER, Trésorier. Membres du Comité: Joseph Dupuy, E. Chotin, H. Duvian, E. Bourlier. Certifié conforme au procès verbal. E. MENANT, Secrétaire. 19 juin

Loterie de l'Alabama (AUTORISÉE PAR L'ETAT DE L'ALABAMA.) Loterie de l'Académie Militaire du Sud. CLASSE E.—NOUVELLE SERIE. Pour être tirée dans la ville de Montgomery, Alabama, publiquement, le JEUDI 10 juillet 1856, sur le PLAN DE LA LOTERIE DE LA HAVANE. SAMUEL SWAN, directeur. Les lots s'élèvent à la somme de $205,000! Ils sont répartis d'après le magnifique plan suivant 30,000 numeros...... 15,600 lots.

1 Lot	de	$35,000,	sont	$35 000
1	de	10,000,	sont	10,000
1	de	5,000,	sont	5,000
1	de	2,000,	sont	2,000
1	de	1,200,	sont	1,200
1	de	1,100,	sont	1,100
1	de	1,000,	sont	1,000
1	de	900,	sont	900
1	de	800,	sont	800
1	de	620,	sont	620
10	de	200,	sont	2,000
100	de	100,	sont	10,000

4 Lots	de	$200,	approx de	$35,000,	sont	$800
4	de	150,	do	10,000,	sont	600
4	de	100,	do	5,000,	sont	400
4	do	80,	do	2,000,	sont	320
4	do	70,	do	1,200,	sont	280
4	do	50,	do	1,100,	sont	200
4	do	40,	do	1,000,	sont	160
4	do	30,	do	900,	sont	120
4	do	28,	do	800,	sont	112
4	do	22,	do	620,	sont	88
10	do	20,	do	200,	sont	200
100	do	10,	do	100,	sont	1,000
15,000	do	8 1/2	do			$127,500

15,600 lots s'élevant à $205,000

Les 15,000 lots de $8 50 chacun, sont déterminés par le numéro qui gagne le lot de $35,000. Si c'est un nombre impair, tous les billets impairs gagneront $8 50. Si c'est un nombre pair, tous les billets pairs auront droit à $8 50, en sus de tout autre lot que le billet pourrait gagner. Les personnes qui achèteront un nombre égal de billets pairs et impairs auront la certitude de gagner près de la moitié de ce qu'elles auront déboursé, sans compter les chances de gagner d'autres lots. Souvenez-vous que chaque lot est tiré et payé en plein sans déduction. Tous les lots de $1000 et au-dessous sont payés immédiatement après le tirage. Les autres lots sont payés comme d'habitude, au bout de trente jours. Toutes les lettres sont confidentielles. Les numéros gagnants seront transmis aux acheteurs aussitôt après le tirage. Billet entier, $10—Moitié de billet $5, quart de billet $2 50. Les billets gagnants sont payés au comptant ou changés pour d'autres billets, à l'un des deux bureaux. Les demandes de billets peuvent être adressées à S. SWAN & Co. Atlanta, Ga. S. SWAN, Montgomery, Ala. Ou à la boîte 26, S. Bureau de Poste. 21 juin—v et c.

Loterie de la Géorgie. (Autorisée par l'Etat de la Géorgie.) Loterie de l'Académie de Fort Gaines! CLASSE 17. Pour être tirée publiquement dans la ville de Atlanta, Géorgie, le LUNDI, 28 juillet 1856, sur le Plan de la loterie de la Havane. SAM'L SWAN & Co, Directeurs. Les lots s'élèvent à $102,000!! et seront répartis d'après le magnifique plan suivant. 20,000 numéros. 15,190 lots.

1 lot	de	$20,000 sont	$20,000
1	do	10,000	10,000
1	do	1,000	1,000
1	do	1,000	1,000
2	do	400	800
2	do	220	440
10	do	80	800
100	do	50	5,000

4 lots	de	$200,	approx. de	$20,000, sont	800
4	do	100	do	10,000	400
8	do	50	do	1,000	400
8	do	40	do	400	320
8	do	30	do	220	240
40	do	20	do	80	800
15,000	do	4 s'élevant à			60,000

15,190 lots s'élevant à $102,000

Les 15,000 lots de $4 chacun sont déterminés par le numéro qui gagne le lot de $20,000. Si c'est un numéro impair, chaque billet impair aura droit à $4. Si c'est un numéro pair, chaque billet pair aura droit à $4, en sus de tout autre lot que le billet pourrait gagner. Les personnes qui achèteront un nombre égal de billets pairs et impairs, auront la certitude de gagner près de la moitié de ce qu'elles auront déboursé, sans compter les chances de gagner d'autres lots. Souvenez-vous que chaque lot est tiré et payé en plein, sans déduction. Tous les lots de $1000 et au-dessous sont payés immédiatement après le tirage. Les autres lots sont payés comme d'habitude, au bout de trente jours. Toutes les lettres sont confidentielles. Les numéros gagnants seront transmis aux acheteurs immédiatement après le tirage. Billet entier ......$5—Moitié de billet..... $2 50. Quart de billet ...... $1 25. Les billets gagnants sont payés au comptant ou échangés pour d'autres billets, à l'un des bureaux. Les demandes de billets peuvent être adressées à S SWAN & CO, Atlanta, Ga. S SWAN, Montgomery, Ala. Ou à la boîte 26, S., Bureau de poste. 21 juin—12 v. et camp.

ORFEVRERIE DE TABLE. Galvanoplastie perfectionnée. DEPUIS longtemps on a cherché à remplacer l'argent par des matières moins coûteuses, surtout pour la fabrication des services de table. Les recherches avaient amené la découverte de l'ALFENIDE, bon produit assurément. Mais la science et l'industrie ne s'arrêtent pas; et l'article que le soussigné introduit à la Nouvelle-Orléans, sous le titre de *Galvanoplastie perfectionnée*, l'emporte sur tous ceux qui l'ont précédé, en BEAUTÉ, en SOLIDITÉ, en FINI. Improprement fabriqués pour lui, tous les articles que le soussigné offre en vente, portent un poinçon spécial, dont le but est de prévenir toute fraude et toute contrefaçon. EN VENTE: Cuillères et fourchettes de table et de dessert, Cuillères à café, à potage, à sucre, truelles à poisson, Pinces à sucre, &c. 23 juin J. TACON, rue de Chartres, No 107.

Avis aux habitans. LE soussigné offre à vendre un lot beau lot de cotonnade fait du pays à 20 pour cent au dessous du prix de revient. U. LAROUSSINI, maison Rouge, No 1, 21 juin près du marché aux légumes

Fabrique de l'église St-Louis, BUREAU DU SECRETAIRE. Nlle-Orléans, 7 juin 1856. AVIS est par le présent donné au public, qu'à dater du 9 juin courant, le nouveau Cimetière St-Louis, faisant face à l'Esplanade et situé près du Bayou St-Jean, 3me District, sera ouvert pour l'inhumation des corps sous terre, et dans les tombes et monuments de famille qui y seront construits. ANT. DUBUC, Secrétaire. 9 juin

Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans. 26 mai 1856. A une assemblée de la Direction de cette Compagnie, tenue ce jour, M. P. N. Wood a été élu à l'unanimité directeur et président de la Compagnie, en remplacement de M. Jas. Robb, démissionnaire. Par ordre. N. O. J. TISDALE, Trésorier. 28 mai—1 m

EN débarquement du navire Dudley, de Bordeaux, 96 barriques vin rouge bon ordinaire, [illegible] A vendre par FERBOS FRERES, Enc. Royale et Dumaine. 20 ja

Demande de Commis. UN jeune homme parlant Français, Anglais et Allemand, et muni de bonnes recommandations, trouvera de l'emploi immédiatement en s'adressant au magasin de chaussures de MM. BLANCAND & GUITET, Encoignure Royale et Dumaine

Chaudières anglaises à sucre. EN débarquement des navires Coronet et Western Chief, venant de Liverpool, un assortiment de chaudières à sucre de la manufacture de Edwin Maw, à Liverpool, et des dimensions suivantes: Chaudières en fer battu. 36 x 14, 45 x 18, 54 x 20, 58 x 20, 60 x 22, 72 x 26, 84 x 30. Chaudières en fer battu. 48 x 18, 52 x 20, 54 x 20, 58 x 21, 60 x 22, 66 x 24, 72 x 26, 84 x 30. A vendre par JUAN Y DE EGAÑA, 11 juin 47 Bienville

Librairie française de Vve. HÉBERT & Cie, 140 RUE DE CHARTRES 140. Journaux français. Les personnes abonnées aux diverses publications françaises, soit d'arts, de sciences, de littérature ou de modes, sont priées de vouloir bien réclamer les Nos. du mois d'avril qui ont été reçus par le Cahawba. 11 juin

Librairie Française de Vve. HEBERT & Co., 140, rue de Chartres. Par le Cahawba. LITTERATURE—Michelet—L'oiseau. Guerre de Religion. Réforme. E. Gautier—Nouvelles. Voyage en Espagne. Mlle de Maupin. Thiers—Histoire de la Révolution. Consulat et l'Empire. Octave Feuillet—Scènes et Proverbes. Paris chez soi, &c. &c. MEDECINE, &c—Nysten—Dictionnaire de Médecine. Espanet—Etudes Homéopathiques. Raspail—Mère de la Santé et de la Maladie. DIVERS—Animaux domestiques. Arbres fruitiers. Guide manuel de la tenue des livres. Officine de Bervank, &c. &c. 11ja

ON DEMANDE une bonne cuisinière sachant faire la cuisine française. S'adresser au No 63, rue de Chartres.

CHAPEAUX—50 douzaines chapeaux de paille de Florence, à bords doublés, à vendre par LANATA FRERES, 23 juin 9 et 11, rue Jefferson

EN magasin—4 caisses gomme arabique, 1re qual. 10 barils [illegible] 20 do de graines pour oiseaux. A vendre par LANATA FRERES, 23 juin 9 et 11, rue Jefferson

MACARONI—400 caisses macaroni; 200 caisses vermicelli; [illegible] 50 do pâtes assorties; En magasin et à vendre par LANATA FRERES, 9 & 11 rue Jefferson.

SUCRE—65 caisses sucre jaune de la Havane, première qualité, à vendre par LABORDE & XIQUES, 20 Nlle Levée, en face du Marché Alley.

MIEL—12 barils miel épais de la Havane, première qualité, en débarquement du navire [illegible] et à vendre par LABORDE & XIQUES, 29 Nlle Levée, en face du Marché Alley.

CAFE de la Havane—Quelques sacs de café vert de la Havane, première qualité, à vendre par MORENO FRERES, 34 Vieille Levée

HORACE HARBY. 186 RUE DU CAMP 186. Annonce à sa clientèle et aux dames en général qu'il s'est décidé à vendre au PRIX COUTANT, tous les marchandises de printemps et d'été. Les personnes qui ont besoin de marchandises sèches feront bien de venir. Excellente marchandise. Une réduction de 30 pour cent sera faite sur les articles suivants: Robes barège à raies satin et unis, Robes organdi et jaconat français, Mousselines suisse, de l'Inde et Nansou, Barèges unis et bon teint, Linons, anglais, français et américains, Ginghams teinture et brillantines françaises, Robes batiste fil à dessins, Rideaux mousseline et dentelle brodées, Coton et Toiles 10/4 et 12/4, pour draps, Toiles d'Irlande, linge de table, satines, &c. &c. Un grand et très bel assortiment de broderies, cols et manchettes, valenciennes, Cols Rachel en valenciennes, Cols mousseline suisse et jaconat. Bandes brodées. Broderies, &c., &c. HORACE HARBY, 10 juin 186 rue du Camp

Guérison par l'eau. L'ETABLISSEMENT du Dr CHARLES MUNDE, à Florence, Mass., où les malades sont traités par l'eau, ayant été agrandi et amélioré, est ouvert et prêt à recevoir les malades. Sous le rapport de la salubrité, le site est sans égal et les alentours présentent un spectacle admirable. L'établissement est pourvu de billards, de jeux de boule, de bateaux, de chevaux, de voitures et tous les moyens d'amusement pour les pensionnaires. Le Dr Munde est le premier qui ait décrit le traitement des maladies par l'eau et c'est à lui que l'établissement doit sa fortune. Ses succès à Florence sont attestés par de très nombreuses signatures et il y a parmi les références les noms des citoyens les plus distingués des Etats Unis. Conditions—Pour la pension et le traitement, $10 par semaine—Pour les enfants et les domestiques $5. Pour les enfans qui prennent leur repas à la table d'hôte, $7 par semaine. Pour la première consultation ou le premier examen que le malade subit en son dans l'établissement, $5. Références à la Nlle Orléans, MM. Farcy Terret, Bernard Turpin, John A. Dougherty. 21 juin

Soda, Crèmes à la glace. M. P. COUSSIRAT, encoignure St Philippe et Bourbon, annonce au public qu'il trouvera dans son établissement, tous les dimanches, toutes sortes de rafraîchissements, soda, crèmes à la glace, sorbets, limonade, glaces et de la pâtisserie fine et pour tous les goûts, ainsi que toutes sortes de liqueurs, fruits au jus et à l'eau de vie. Un salon ainsi qu'un pavillon champêtre sur le derrière, sont destinés aux dames. M. C. ose espérer que les promeneurs voudront bien diriger leur promenade de ce côté et visiter son établissement, rues St Philippe et Bourbon No 280. 20 juin

LE soussigné offre en vente une variété complète de Parfumeries fines de Paris, nouvellement importées et toutes parfaitement fraîches, savoir: EAUX POUR LA TOILETTE: Eau de Cologne, qualité supérieure, Eau de-lavande et vinaigre, Eau de Verveine; Eau de Paris, etc., etc. HUILES ET POMMADES: Huile Philocome de la Société Hygiénique, Pommade Philocome do do, Cold Cream do do, Crème de concombres, crème de Perse, cosmétiques. EAUX ET POUDRES DENTIFRICES: Eau et poudre de Dr. Pierre, Eau et poudre de la Société Hygiénique, Elixir et odontine Pelletier, Eau de Botot, Corail à la Rome, Poudre carbonique, Poudre à la rose, etc. SAVONS. Savons à l'amande amère, au suc de laitue, Savons de guimauve, pour familles, Savons fins assortis d'odeurs, Pâte d'amandes de la Société Hygiénique, Crème d'amandes pour la barbe, Saponaire pour la barbe. EAUX POUR L'ENTRETIEN DES CHEVEUX: Eau athénienne de Guerlain, Eau lustrale, Eau romaine et eau capillaire de Lubin. POUDRE DE RIZ parfumée, en boîtes et en paquets. ESSENCES POUR LE MOUCHOIR. Extraits de la Société Hygiénique, Extraits de Lubin, Fagnier, Guerlain, &c. ADOLPHE BLACHE, 18 juin 30, rue Royale.

SOUTHERN CLOTHING MANUFACTORY, No 134, Chartres, entre St-Louis et Toulouse. EDMOND DUFOURNIER & Co, désirent faire savoir au public, et surtout aux marchands de la ville et de la campagne, qu'ils ont constamment en main à leur magasin un assortiment complet de vêtements sous le nom de "Southern Clothing Manufactory", le plus complet assortiment de Linge fait, à vendre aux plus bas prix du marché, ainsi que confectionnés aux mêmes termes. Tout ordre des marchands ou habitants pourra être rempli dans le plus bref délai, vu le nombre considérable d'ouvriers qu'il emploient. 25 fev

Bains de la rue Conti, Entre les rues Bourbon et Dauphine. TENUS PAR F. GAUPP. CET établissement, qui avait été fermé depuis deux mois pour cause de réparation, est maintenant ouvert au public. Les bains de la rue Conti peuvent se ranger aujourd'hui au nombre des établissements les plus confortables de ce genre et l'on y rencontrera toujours la plus grande propreté comme les bons empressés. On trouvera en tout temps des Bains de vapeur dans cet établissement, qui envoit également des bains à domicile. 22 mars—6m

PHARMACIE, Encoignure Conti et Bourgogne. SPECIALE POUR LE TRAITEMENT DES MALADIES SECRETES ET DES MALADIES DE PEAU. L'hydrargyrie, MALADIE PRODUITE PAR L'USAGE immodéré ou mal entendu DU MERCURE, PAR E. GAUDIN, Pharmacien. 22 mars—1m

FUSILS ANGLAIS. LES soussignés, agents de la célèbre manufacture de Chas P. Manton, de Londres, sont prêts à recevoir et à remplir les ordres pour ce plus beau fusils, selon le modèle voulu. Ayant en main un assortiment complet de fusils de Manton, de Westley Richards, de Tipping & Lawden et de Smith & Sheath, ils réclament l'attention des amateurs de la chasse sur ces fusils. HEATON & OLIVIER. 1 mars—3m

Dr. SAMUEL REYNOLDS, Demeure No 113, rue Gravier, Nlle-Orléans. GUÉRISON des CANCERS, la TEIGNE, les TUMEURS BLANCHES, les PLAIES, les ULCÈRES, sans opération. Il guérit les PANARIS en très peu de temps. 18 mars—1an

PAUL E. THEARD, NOTAIRE ET AVOCAT, No. 48, rue Royale. 23 mai—1m

A. DURAND, Agence générale d'affaires. Office passage de la Bourse Entre Bienville et Douane, No 1. PLACEMENTS de fonds, collections de toutes sortes, négociations de billets, prêts sur hypothèque, se charge aussi de la location des maisons et des renseignements du public sur les esclaves, achats et ventes de propriétés, etc. 3 juin—1m

VIN ROUGE—24 barriques vin rouge bon ordinaire, en débarquement du navire Dudley de Bordeaux, à vendre par EUG BOCHEREAU & Co, 23 ja—6f 17 et 19 rue St Louis

VIN BLANC—27 barils vin blanc Haut Sauterne, 36 do do de G. Gaulne, en débarquement du navire Dudley, de Bordeaux, à vendre par EUG. BOCHEREAU & Co, 23 ja 17 et 19, rue St Louis

VIN DE CHAMPAGNE Piper Heidsieck, en débarquement de la barque Aldine, venant de New York: 100 paniers champagne Heidsieck, grandes et demi bouteilles, à vendre par TH CAPITAINE, 13, Tchoupitoulas

FRUITS à l'Eau-de-vie—50 caisses fruits assortis, 20 do abricots, 20 do prunes, 15 do poires, à vendre par FERBOS FRERES, Encl. Royale et du Maine. 12 juin—1m

COURTAGE DE MAISONS. J. SAUVAGE a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public qu'à partir du 1er janvier 1856, il s'occupera d'une manière toute spéciale de courtage en ce qui concerne les ventes des maisons et des esclaves, et les affaires qui s'y rattachent. On le trouvera tous les jours chez lui, encoignure Bourgogne et St-Louis jusqu'à 10 heures, et à partir de cette heure, au Passage de la Bourse, entre St-Louis et Conti, No 113. 4 jan—6m

SUCRE—50 boucauts qualité supérieure, à vendre par A TITUS, 12ja 75, Vieille Levée

GRAISSE—100 barillets feuille prime, 30 barils do do à vendre par A. TITUS, 12 juin No. 75, rue de la Vieille-Levée.

WHISKEY—75 barils Whiskey rectifié, 30 1/2 do do à vendre par A. TITUS, 12 juin No. 75 rue de la Vieille Levée.

RIZ—25 boucauts riz de la Caroline, à vendre par A. TITUS, 12ja 75, Vieille Levée

100 barils patates créoles, 50 do ognons, de 10 do haricots mêlés, à vendre par A. TITUS, 12ja 75, Vieille Levée

CAFE—60 sacs Rio prime 40 sacs [illegible], à vendre par A TITUS, 12ja 75, Vieille Levée

Confections d'été pour hommes. 125 malles vêtements d'été pour hommes, comprenant tous les derniers genres, à vendre par LAGAY & LACANU, 30, rue de Chartres.

200 douzaines chemises françaises, toile et coton devant toile, à vendre par LEON FRERES & CO, 82, rue de Chartres

Plumes. DE toutes les grosseurs pour tapissiers, etc. Fil, colle fine, blanche et couleur, pour pharmaciens et autres, à vendre par LEON FRERES & Co, 82 rue de Chartres

PLUMEAUX de toutes les grandeurs et sans noirs à coudre, à vendre par LEON FRERES & CO, 82, rue de Chartres

SUIF—15 barils suif fait en ville, première qualité, à vendre par ALFRED KEARNAY. Il aura constamment un approvisionnement de suif qu'il vendra par baril. 16 juin

CIGARES de la Havane—300,000 cigares des meilleures marques, telles que Cabanas, Partagas, Washington, Sevillana, Regalias, Demi-Regalias, Londres, Millares, Conchas, etc, à vendre par S. DE VISSER & Co, 23 juin 74, rue des Magasins

BOUTEILLES pintes, do quarts—10 grosses, à vendre par E J HART & Co, 26 juin 77 et 79, rue Tchoupitoulas

SAVONS de fantaisie—100 douzaines, de toutes variétés, à vendre par E J HART & Co, 77 et 79, rue Tchoupitoulas

ESSENCES—Extraits, toutes sortes—100 douzaines, à vendre par E J HART & Co, 26 juin 77 et 79, Tchoupitoulas

SAUMON d'Irlande—50 caisses en boîtes de deux livres, à vendre par E J HART & Co, 77 et 79, Tchoupitoulas

SUCRE—60 barils sucre en poudre, à vendre par H MEUGENS, 30 juin 31, rue de la Commune

SUCRE—15 boucauts sucre brut, à vendre par H MEUGENS, 30 juin 31, rue de la Commune

FROMAGE DE GRUYERE—20 tonneaux en débarquement du navire St Julie, et à vendre par BUSTIERE THOMAS, 9 rue Gravier

SAVON—100 caisses savon de Castille, à vendre par W F VANDERHORST, 75, Tchoupitoulas